

Le Cardinal Filippo Giustini



LUSIEURS fois déjà nous avons entretenu nos lecteurs de l'Eminentissime Cardinal Protecteur des Ordres Franciscains. Nous sommes heureux de pouvoir leur donner son portrait authentique, gravé par les soins de notre Curie Généralice.

Voici le bref résumé de la vie du Cardinal Giustini :

Il naquit à Cineto-Romano, diocèse de Tivoli, le 8 mai 1852. Il fut ordonné prêtre le 23 décembre 1876. Docteur en philosophie, théologie et droit canon, il a professé le droit romain à l'Apollinaire et a rempli les importantes fonctions d'auditeur de la S. Rote, préfet des Etudes au Séminaire romain de S. Apollinaire, secrétaire de la C. des Evêques et Réguliers et des Sacrements, consultant du Saint-Office, de la Propagande et du Concile, membre de la commission de Codification du droit canonique. Il est préfet de la Congrégation des Sacrements et membre de la C. du Concile et des Affaires extraordinaires. Mgr Giustini fut créé cardinal diacre du titre de Saint-Ange in Pescheria au consistoire du 25 mai 1914, en même temps que Mgr Della Chiesa, aujourd'hui Benoît XV, était honoré lui-même de la pourpre.

Le 24 octobre 1914, par billet de la Secrétairerie d'Etat, il était nommé protecteur des Franciscains et le 8 novembre, il prenait possession de sa charge dans l'église Saint-Antoine.

L'Eminentissime Cardinal Giustini a aussi pour mission de couvrir de sa protection le Deuxième et le Troisième Ordres de Saint François. A la cérémonie dont nous venons de parler assistaient, pour ce motif, des religieuses de diverses congrégations franciscaines. Son Eminence les reçut à la sacristie et les admit à baiser son anneau. Les religieuses